



**BNP PARIBAS**

**BNP Paribas Canada**

—

**Année 1 – Rapport d'étape Accessibilité**



Table des matières

---

<b>General.....</b>	<b>3</b>
<i>Résumé.....</i>	3
<i>Coordonnées.....</i>	3
<b>Domaines d'amélioration.....</b>	<b>4</b>
<i>Emploi .....</i>	4
<i>Environnement bâti .....</i>	4
<i>Les technologies de l'information et des communications .....</i>	5
<i>Les communications, autres que les technologies de l'information et des communications.....</i>	5
<i>L'acquisition de biens, de services et d'installations.....</i>	5
<i>La conception et la prestation de programmes et de services .....</i>	5
<i>Transport.....</i>	6
<b>Consultations.....</b>	<b>6</b>
<b>Rétroaction.....</b>	<b>7</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>7</b>



## General

### *Résumé*

BNP Paribas (Canada) (ci-après la « Banque ») s'est engagé à identifier et à éliminer les obstacles, à prévenir de nouveaux obstacles à l'accessibilité et à atteindre l'accessibilité en respectant nos exigences en vertu de la Loi Canadienne sur l'Accessibilité (la « LCA »).

Le 23 mai 2023, BNP Paribas Canada a publié son premier Plan d'accessibilité et processus de rétroaction, comme l'exige la LCA. Ce plan d'accessibilité décrit les mesures que prend la Banque pour atteindre ces objectifs importants et créer un milieu de travail et un environnement où tous peuvent se sentir respectés. De plus, le plan fait état de l'importance d'une culture organisationnelle qui favorise l'accessibilité et l'inclusion.

Le présent rapport d'étape sur le plan d'accessibilité (le « rapport ») décrit les divers progrès réalisés depuis la publication du Plan d'accessibilité. Il souligne nos efforts pour améliorer l'accessibilité et les différentes étapes déjà franchies dans les objectifs que nous avons fixés. Il s'agit du premier de plusieurs rapports d'étape que nous publierons alors que nous continuons d'examiner nos progrès chaque année et que nous continuons de travailler continuellement pour améliorer l'accessibilité à la Banque.

Ce rapport est également disponible en anglais.

### *Coordonnées*

Pour demander une copie du plan d'accessibilité, du processus de rétroaction et/ou du rapport d'étape de BNP Paribas Canada dans un autre format, ou pour fournir des commentaires sur l'accessibilité chez BNP Paribas Canada, veuillez contacter Michael Adams, vice-président des relations avec les employés.

**Adresse postale** : 2001 Robert Bourassa 9e étage, Montréal, QC H3A 2A6

**Téléphone** : 438-227-9613

**E-mail** : [accessibilité@us.bnpparibas.com](mailto:accessibilité@us.bnpparibas.com)

**Formulaire Web** : <https://www.bnpparibas.ca/fr/>



## Domaines d'amélioration

Voici les objectifs de la Banque en matière d'accessibilité, dans les domaines énoncés dans la LCA:

- a) L'emploi;
- b) L'environnement bâti;
- c) Les technologies de l'information et des communications (TIC);
- d) Les communications, autres que les technologies de l'information et des communications;
- e) L'acquisition de biens, de services et d'installations;
- f) La conception et la prestation de programmes et de services;
- g) Le transport.

### ***Emploi***

#### **Principales actions :**

- Nous préparons la Trousse d'accessibilité pour les gestionnaires et les employés sur la façon de promouvoir et de maintenir un processus de recrutement accessible.
- Nous avons terminé un examen des options d'accessibilité disponibles pour la formation des employés dans notre cadre technologique actuel. Notre équipe d'apprentissage et de perfectionnement (L&D) prépare actuellement une ligne directrice sur les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité pour toutes les formations locales.
- Nous développons une formation sur l'accessibilité à mettre en œuvre pour tout le personnel. La formation sera enregistrée et disponible sur notre site web interne de formation.
- Nous sommes en train de réviser et de mettre à jour les politiques, procédures et processus existants afin d'assurer la prise en compte de l'accessibilité.
- En 2023, nous avons effectué notre deuxième analyse des obstacles du point de vue des personnes handicapées et travaillons actuellement avec un consultant pour renforcer notre stratégie de DEI, qui inclut les personnes avec un handicap. Nous avons mis à jour notre stratégie de DEI en conséquence.
- Grâce à nos partenariats avec Autisme Sans Limites, Ready Willing and Able et Auticon, nous avons poursuivi notre programme Neurodiversité dans l'emploi. Nous travaillons également avec Roseph pour notre deuxième édition de DuoEmploi (des stagiaires viennent pendant une journée dans nos locaux). Nous envisageons un partenariat avec l'Université de Montréal pour aider nos gestionnaires à mieux se préparer à embaucher et à former des employés sur le spectre de l'autisme.

### ***Environnement bâti***

#### **Principales actions :**

- Nous avons modifié nos processus d'évacuation pour nous assurer que la sécurité de l'entreprise soit mise au courant par l'employé des aménagements dont il-elle pourrait avoir besoin en cas d'évacuation.
- Notre propriétaire a confirmé le respect du code pertinent actuel du bâtiment.
- La direction du bâtiment est en train d'ajouter des indications en braille dans les ascenseurs.
- Nos bureaux disposent d'itinéraires accessibles pour accéder au bâtiment.



## **BNP PARIBAS**

- Des toilettes accessibles sont disponibles.
- Des bureaux spécifiques accessibles ont été réservés aux personnes nécessitant l'utilisation d'un fauteuil roulant.
- Des casiers spécifiques ont été réservés aux personnes nécessitant l'utilisation d'un fauteuil roulant.

### ***Les technologies de l'information et des communications***

#### **Principales actions :**

- Nous avons effectué un examen de nos principales plates-formes/outils numériques contrôlés par la succursale du Canada afin d'évaluer la fonctionnalité d'accessibilité existante. Les fonctionnalités d'accessibilité de la suite Microsoft Office et de Navigator sont accessibles à tous.
- Pour les sites BNP internes et externes, pour le contenu contrôlé par la succursale canadienne, les images ont désormais un texte alternatif.

### ***Les communications, autres que les technologies de l'information et des communications***

#### **Principales actions :**

- Nous avons examiné les options existantes en matière d'accessibilité en ce qui concerne les communications/documents avec le client/public. Toute la documentation client est générée par le processeur Word standard. Les documents d'ouverture des comptes clients de la Direction générale canadienne sont en cours de mise à jour pour s'assurer qu'ils sont dans un format plus accessible.

### ***L'acquisition de biens, de services et d'installations***

#### **Principales actions :**

- Le modèle de contrat local pour les fournisseurs a été examiné par notre équipe juridique interne dans le but d'inclure des clauses renvoyant aux principes que BNPP suit et attend des fournisseurs qu'ils suivent du point de vue de l'accessibilité.
- Nous sommes en train de réviser notre stratégie fournisseur avec l'équipe des Achats, afin de répertorier nos différents fournisseurs actuels, et notre but est d'atteindre les objectifs suivants:
  - Augmenter la représentation de fournisseurs plus divers dans nos processus d'approvisionnement.
  - Promouvoir des possibilités équitables et égales pour tous les fournisseurs, quelle que soit leur taille ou leur structure de propriété.
  - Améliorer l'innovation et la résilience en s'engageant auprès d'un large éventail de fournisseurs, en se conformant aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques de l'industrie vis-à-vis de la diversité des fournisseurs.

### ***La conception et la prestation de programmes et de services***

#### **Principales actions :**



## BNP PARIBAS

- Toutes les vidéos affichées sur les sites Web de la succursale Canadienne ont des sous-titres dans les deux langues.
- De nouveaux partenariats sont également en cours de développement avec des organisations telles qu'Autisme sans limites et Giant Steps.

### Transport

- **Non applicable**

### Consultations

La Banque s'est associée à Synclusiv, une société de conseil spécialisée dans le domaine de l'accessibilité, pour aider à la préparation de ce rapport d'étape. L'organisation a fourni des conseils et des recommandations pour aider la Banque à élaborer le présent rapport d'étape. Les intervenants spécifiques sont responsables de chaque élément du Plan, des rencontres de suivi sont prévus et ces intervenants fournissent régulièrement des mises à jour des progrès directement au partenaire exécutif, qui est notre CEO.

La Banque a également consulté ses employés de la façon suivante :

- En mars 2024, la Banque a organisé en personne une consultation sur le rapport d'étape du plan d'accessibilité. Tous les employés ont été invités à l'événement et 16 personnes se sont inscrites. Au cours de cet événement, l'ébauche du rapport d'étape, portant sur tous les sujets ci-dessus, a été communiquée aux participants pour qu'ils formulent leurs commentaires. Les employés ont également été invités à partager leurs commentaires au niveau individuel directement avec le VP Relations avec les employés.

Au cours des consultations, des idées ont été émises sur la façon d'éliminer les obstacles dans les domaines susmentionnés, compte tenu du fait que la Banque doit procéder à un examen complet de ce qui est actuellement faisable et de ce qui pourrait être mis en œuvre à l'avenir.

Des idées, comme les suivantes, ont été partagées au cours des consultations (et ont ensuite été partagées avec les responsables de la mise en œuvre des diverses sections du Plan) :

- Revoir l'éclairage dans certaines pièces;
- Examiner le processus d'urgence pour les personnes ayant une déficience auditive;
- Mettre en évidence les caractéristiques d'accessibilité qui existent dans Microsoft Office Suite;
- Offrir aux personnes handicapées un espace leur permettant de partager leurs expériences;
- Examiner le processus d'adaptation pour voir s'il peut y avoir une approche plus proactive pour les employés ayant un handicap

Ces idées seront examinées par les parties intéressées responsables de leurs sujets respectifs.

Gamme de handicaps représentés :

- Perte auditive
- Déficit d'attention/trouble d'hyperactivité
- Dyslexie
- Pile maculaire/basse vision



## Rétroaction

Un processus de rétroaction permet à la Banque de réagir aux commentaires concernant la façon dont nous mettons en œuvre le Plan d'accessibilité et les obstacles rencontrés par les employés, les candidats, les clients, les intervenants et le public de la Banque.

L'équipe d'accessibilité est désignée pour recevoir des commentaires au nom de la Banque sur les questions d'accessibilité et le présent plan. La Banque se réjouit de cette rétroaction et les personnes sont invités à communiquer avec elle.

En 2023-2024, nous avons reçu 0 commentaires sur l'accessibilité. Les commentaires peuvent être envoyés par téléphone, courriel, formulaire Web et par la poste.

## Glossaire

**Accessibilité:** La mesure dans laquelle un produit, un service, un programme ou un environnement est facilement accessible ou utilisable par tous.<sup>1</sup>

**Obstacle:** Tout élément qui nuit à la participation pleine et égale à la société des personnes ayant des déficiences notamment physiques, mentales, intellectuelles, cognitives ou sensorielles, des troubles d'apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles. Les obstacles peuvent être de nature physique, technologique ou attitudinale.<sup>2</sup>

**Consultation:** La consultation consiste à communiquer avec les intervenants afin de recueillir des commentaires, des opinions et d'autres renseignements. Les intervenants sont les personnes touchées par une politique, un programme, une pratique ou un service.<sup>3</sup>

**Handicap:** Déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société.<sup>4</sup>

**Type d'incapacité :** Une forme de déficience, notamment physique, mentale, intellectuelle, cognitive ou sensorielle ou trouble d'apprentissage ou de la communication.

Dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, Statistique Canada a utilisé des questions d'identification afin de recenser les 10 types d'incapacité suivants :

- Liée à la vision;
- Liée à l'ouïe;
- Liée à la mobilité;
- Liée à la flexibilité;
- Liée à la dextérité;
- Liée à la douleur;

---

<sup>1</sup> [Glossaire : Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada.](#)

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> [Annexe : Considérations en matière d'inclusivité linguistique - Canada.ca.](#)

<sup>4</sup> LCA.



- Liée à l'apprentissage;
- Liée au développement;
- Liée à la santé mentale;
- Liée à la mémoire.

Les questions d'identification comprenaient une question concernant tout autre problème ou état de santé qui durait depuis au moins six mois ou qui pourrait durer au moins six mois afin d'englober tous les répondants ayant une incapacité ne correspondant pas aux 10 types susmentionnés. Cette question est associée à un 11e type d'incapacité, soit « inconnu ».<sup>5</sup>

**Employé:** Toute personne employée par une entité réglementée visée aux alinéas 7(1)e) ou f) de la Loi, y compris un entrepreneur dépendant, au sens du paragraphe 3(1) du [Code canadien du travail](#), à l'exception :

- a) de toute personne employée dans le cadre d'un programme désigné par l'employeur comme un programme d'embauche d'étudiants;
- b) d'un étudiant employé seulement pendant ses périodes de vacances. (employee).<sup>6</sup>

**Personnes avec un handicap:** Les personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et : a) soit considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi; b) soit pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience.

La présente définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'adaptation pour leur emploi ou dans leur lieu de travail, ainsi que les clients qui participent aux programmes et services de la Banque.<sup>7</sup>

---

<sup>5</sup> [Glossaire : Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada.](#)

<sup>6</sup> [Règlement canadien sur l'accessibilité.](#)

<sup>7</sup> [Glossaire : Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada.](#)